



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° 72_CC_2026_CCDS

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES - 2026

Séance du 09 juillet 2026

Date de convocation : 03 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six et le neuf juillet à dix heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Sinnaryouz de la Ville de Sinnamary, sous la présidence de Monsieur Michael RIMANE, Président.

Conseillers communautaires présents :

Michael RIMANE, Enrico WILLIAM, Véronique JACARIA, Patrick COSSET, Gilles DUFAIL, Marie-France BANGO, Enrico BERTHIER, Fidélia BOCAGE, Axelle BOIS-BLANC, Vanessa BOIS-BLANC, Keila DE PAIVA, Albert GOLITIN, Aglaé LETARD, Jocelyn NIAMA, Claudine RINGUET, Albert Franck SAMUELS, Lauric SOPHIE.

Absents excusés ayant donné procuration :

Michel-Ange JEREMIE à Aglaé LETARD
Ruanny CANTAO DIAS à Michael RIMANE
Nicsonne JEANTY à Vanessa BOIS-BLANC
Naëll TORVIC à Fidélia BOCAGE
Constantin-Richard AMARANTHE à Enrico WILLIAM
Stelly FERNAND LAURENCIN à Claudine RINGUET
Frédéric LLADERES à Keila DE PAIVA

Absents excusés :

Michel-Ange JEREMIE, Johanna HORTH, Jean-Etienne ANTOINETTE, Micheline ANTOINETTE, Corinne CHATEAU, Françoise FRÉDOC, Aglaé LETARD, François RINGUET, Benjamin ZULEMARO.

A été nommée secrétaire de séance **Madame Vanessa BOIS-BLANC.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« La présente délibération a pour objet de statuer sur les demandes de subvention présentées par plusieurs associations culturelles du territoire, pour un montant total de 93 000,00 € (quatre-vingt-treize mille euros).

Dans le cadre de sa politique de soutien au développement des activités sportives locales, la Communauté de Commune Des savanes accorde une importance particulière à la promotion de l'engagement communautaire et à l'encouragement de la participation culturelle pour tous.

Les élus de la commission sport et culture se sont réunis le 22 mai 2026 pour examiner avec les demandes de subventions culturelles déposées par un large éventail d'associations. Chaque dossier a été évalué en fonction de critères bien définis, tels que l'impact social, la diversité des activités proposées, et la capacité à mobiliser et inclure différents publics.

Après concertation avec les membres du bureau communautaire, il est proposé la liste suivante :

ASSOCIATIONS	ACTIONS	BUDGET PROJET	MONTANTS SOLLICITÉS	MONTANTS ARBITRÉS
ATIPA	Participation au carnaval de Guyane	12 520,00€	8 000,00€	6 000,00€
WARRIORS TEAM D'IRACOUBO	Organisation de la 8 ^{ème} édition de la Morpio Mouv	66 600,00€	12 000,00€	12 000,00€
MARINA'S JAZZ BAND	Organisation d'échanges entre des jeunes musiciens des Savanes	12 700,00€	9 800,00€	2 000,00€
HOANA AGENCY	Organisation de festival à Kourou et Sinnamary	157 320,00€	35 000,00€	10 000,00€

S'MOOV	Organisation animations estivales 2026 (Sinna Chill/Crique Party/Sin'Sinna Colors)	40 000,000 €	20 000,00€	20 000,00€
MONTARGUE	Organisation d'un salon du livre jeunesse sur le territoire des Savanes	146 000,00€	30 000,00€	12 000,00€
SCOUTS GUIDES DE GUYANE	Soutien dans le cadre de son programme jeunesse 2026 composé de 4 actions structurantes : • Mini-camp territorial • Création d'une malle Solidaire de campisme • Camp d'été 8 – 14 ans • Camp d'été 14 – 21 ans	78 650,00€	7 500,00€	4 000,00€
SOLOLIYA	Mise en œuvre de projets sportifs, culturels et sociaux pour l'année 2026 : • Participation aux jeux Aluku • Participation aux jeux Kalina • Organisation de jeux traditionnels à Bellevue • Participation aux championnats sportifs inter-villages Amérindiens • Organisation d'un Noël solidaire pour les enfants du village	12 545,00€	2 000,00€	1 000,00€
MATITI VIBES	Organisation de la manifestation Matiti kids Vibes au mois d'août	85 000,00€	20 000,00€	10 000,00€
MATITI VIBES	Organisation de la manifestation Matiti Land au mois d'août	98 000,00€	20 000,00€	10 000,00€
GENIPA	Organisation d'une soirée Grajé au mois d'octobre à Iracoubo	13 250,00€	6 750,00€	6 000,00€
TOTAL		682 585,00€	151 050,00€	93 000,00€

Les membres du conseil communautaire sont invités à se prononcer sur le projet de délibération :

Le Conseil Communautaire,

ATTRIBUE des subventions aux associations sportives pour un montant total de 93 000,00 € (quatre-vingt-treize mille euros) selon la répartition du tableau ci-dessus.

ASSOCIATIONS	ACTIONS	BUDGET PROJET	MONTANTS SOLLICITÉS	MONTANTS ARBITRÉS
ATIPA	Participation au carnaval de Guyane	12 520,00€	8 000,00€	6 000,00€
WARRIORS TEAM D'IRACOUBO	Organisation de la 8 ^{ème} édition de la Morpio Mouv	66 600,00€	12 000,00€	12 000,00€
MARINA'S JAZZ BAND	Organisation d'échanges entre des jeunes musiciens des Savanes	12 700,00€	9 800,00€	2 000,00€
HOANA AGENCY	Organisation de festival à Kourou et Sinnamary	157 320,00€	35 000,00€	10 000,00€
S'MOOV	Organisation animations estivales 2026 (Sinna Chill/Crique Party/Sin'Sinna Colors)	40 000,000 €	20 000,00€	20 000,00€
MONTARGUE	Organisation d'un salon du livre jeunesse sur le territoire des Savanes	146 000,00€	30 000,00€	12 000,00€
SCOUTS GUIDES DE GUYANE	Soutien dans le cadre de son programme jeunesse 2026 composé de 4 actions structurantes : • Mini-camp territorial • Création d'une malle Solidaire de campisme • Camp d'été 8 – 14 ans • Camp d'été 14 – 21 ans	78 650,00€	7 500,00€	4 000,00€
SOLOLIYA	Mise en œuvre de projets sportifs, culturels et sociaux pour l'année 2026 : • Participation aux jeux Aluku • Participation aux jeux Kalina • Organisation de jeux traditionnels à Bellevue • Participation aux championnats sportifs inter-villages Amérindiens • Organisation d'un Noël solidaire pour les enfants du village	12 545,00€	2 000,00€	1 000,00€

MATITI VIBES	Organisation de la manifestation Matiti kids Vibes au mois d'août	85 000,00€	20 000,00€	10 000,00€
MATITI VIBES	Organisation de la manifestation Matiti Land au mois d'août	98 000,00€	20 000,00€	10 000,00€
GENIPA	Organisation d'une soirée Grajé au mois d'octobre à Iracoubo	13 250,00€	6 750,00€	6 000,00€
TOTAL		682 585,00€	151 050,00€	93 000,00€

AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;
Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;
Vu l'installation du conseil communautaire en date du 2 avril 2026 ;
Vu les demandes des associations ;
Vu l'avis favorable de la commission sport et culture du 22 mai 2026 ;
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 29 juin 2026 ;
Vu le rapport de présentation ;

**ENTENDU LE RAPPORT DU PRESIDENT
APRES EN AVOIR DELIBERE**

À l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE à Monsieur le Président de son rapport.

ARTICLE 2 : ATTRIBUE des subventions aux associations culturelles pour un montant total de 93 000,00 € (quatre-vingt-treize mille euros) selon la répartition du tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	ACTIONS	BUDGET PROJET	MONTANTS SOLLICITÉS	MONTANTS ARBITRÉS
ATIPA	Participation au carnaval de Guyane	12 520,00€	8 000,00€	6 000,00€
WARRIORS TEAM D'IRACOUBO	Organisation de la 8 ^{ème} édition de la Morpio Mouv	66 600,00€	12 000,00€	12 000,00€
MARINA'S JAZZ BAND	Organisation d'échanges entre des jeunes musiciens des Savanes	12 700,00€	9 800,00€	2 000,00€
HOANA AGENCY	Organisation de festival à Kourou et Sinnamary	157 320,00€	35 000,00€	10 000,00€
S'MOOV	Organisation animations estivales 2026 (Sinna Chill/Crique Party/Sin'Sinna Colors)	40 000,000 €	20 000€	20 000,00€
MONTARGUE	Organisation d'un salon du livre jeunesse sur le territoire des Savanes	146 000,00€	30 000,00€	12 000,00€
SCOUTS GUIDES DE GUYANE	Soutien dans le cadre de son programme jeunesse 2026 composé de 4 actions structurantes : • Mini-camp territorial • Création d'une malle Solidaire de campisme • Camp d'été 8 – 14 ans • Camp d'été 14 – 21 ans	78 650,00€	7 500,00€	4 000,00€
SOLOLIYA	Mise en œuvre de projets sportifs, culturels et sociaux pour l'année 2026 : • Participation aux jeux Aluku • Participation aux jeux Kalina • Organisation de jeux traditionnels à Bellevue • Participation aux championnats sportifs inter-villages Amérindiens • Organisation d'un Noël solidaire pour les enfants du village	12 545,00€	2 000,00€	1 000,00€

MATITI VIBES	Organisation de la manifestation Matiti kids Vibes au mois d'août	85 000,00€	20 000,00€	10 000,00€
MATITI VIBES	Organisation de la manifestation Matiti Land au mois d'août	98 000,00€	20 000,00€	10 000,00€
GENIPA	Organisation d'une soirée Grajé au mois d'octobre à Iracoubo	13 250,00€	6 750,00€	6 000,00€
TOTAL		682 585,00€	151 050,00€	93 000,00€

ARTICLE 5 : AUTORISE le Président à **SIGNER** tous les documents nécessaires à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 31

Quorum : 16

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de procurations : 07

Nombre de votants : 24

Pour : 24

Contre : 00

Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Sinnamary en séance publique, le 09 juillet 2026

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

Michael RUMANE



AR-Préfecture de Guyane

973-200027548-20260717-15-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 17-07-2026

Publication le : 17-07-2026